

RÉSULTATS FINANCIERS DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

- *La position financière nette atteint +7,1 M€ à fin juin 2012, permettant de couvrir au moins jusqu'à fin 2013* les besoins des programmes actuels de R&D, dont les personnels dédiés ont sensiblement augmenté sur la période.*
- *La perte semestrielle nette atteint -1,4 M€ (vs. -1,2 M€ au 1^{er} semestre 2011).*
- *Postérieurement à la date de clôture, DEINOVE a franchi avec succès la deuxième étape clé du projet DEINOL (mise au point d'un procédé de production de bioéthanol cellulosique), avancée majeure qui a déclenché le versement de 1,15 M€ par OSEO (en avances remboursables et subventions).*

Paris, 18 septembre 2012 - Deinove (Alternext Paris : ALDEI), société de biotechnologie verte, spécialiste mondial des bactéries déinocoques appliquées aux biocarburants et à la chimie verte, publie aujourd'hui ses résultats financiers au 30 juin 2012.

Le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par un effort considérable de R&D sur le projet DEINOL, rendant ainsi possible, postérieurement à la date de clôture, l'atteinte et la validation de la 2^{nde} étape clé (EC2) du programme de développement collaboratif mené dans le cadre du programme OSEO ISI avec nos partenaires industriels et académiques :

- Le groupe sucrier TEREOS et sa filiale BENP Lillebonne (leader français et 2^{ème} fabricant européen de bioéthanol) ;
- Le CPBS (CNRS-Université de Montpellier 1) et le LISBP (INSA Toulouse/CNRS/INRA).

Le résultat net du 1^{er} semestre 2012 est une perte de 1,4 M€, la Société n'ayant pas enregistré de revenus sur la période. Ce résultat comprend 2,2 M€ de dépenses opérationnelles, dont 73% de coûts de R&D, un résultat financier positif de 0,3 M€ et la comptabilisation d'un montant de provision de 0,5 M€ au titre du Crédit Impôt Recherche. Il est précisé que le versement de 1,15M€ d'OSEO, déclenché par l'atteinte de EC2 et intervenu en août 2012, sera comptabilisé sur le 2nd semestre de l'exercice en cours.

« Notre premier semestre 2012 a été fructueux, particulièrement sur notre programme DEINOL » déclare Jacques Biton, Directeur Général de DEINOVE. *« Dans le programme DEINOL, nous sommes parvenus à démontrer la pertinence de notre approche technologique en validant, quelques semaines après le terme de ce 1^{er} semestre, la 2^{nde} étape clé du projet. La bactérie déinocoque que nous avons optimisée s'est révélée non seulement capable de dégrader 80% de la biomasse végétale industrielle, mais aussi de produire des quantités de bioéthanol conformes à nos ambitions. Tout cela a été accompli en respectant nos objectifs financiers, ce qui nous donne la visibilité suffisante pour préparer sereinement les prochaines étapes. »*

* voire courant 2014 après prise en compte des versements à venir sur les aides Oseo déjà obtenues.

Eléments financiers synthétiques

(en milliers d'euros)	période de 6 mois se terminant le	
	30 Juin	
	2012	2011
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1	636
TOTAL FRAIS OPERATIONNELS	2 170	2 177
<i>dont frais de Recherche & Développement</i>	1 582	1 741
<i>dont frais administratifs et généraux</i>	588	436
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 169	-1 542
RESULTAT FINANCIER	298	125
RESULTAT COURANT	-1 871	-1 416
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-47	-11
Impôts sur les bénéfices (Crédit d'Impôt Recherche)	-516	-260
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 402	-1 167

	au 30/06/2012	au 31/12/2011
POSITION FINANCIERE NETTE	7 084	8 876
<i>dont immobilisations financières</i>	4 692	6 003
<i>dont instruments de trésorerie</i>	2 402	2 750
<i>dont disponibilités</i>	206	348
<i>(dont dettes financières)</i>	-215	-225
TOTAL DE L'ACTIF	9 289	10 571
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 057	9 342
<i>dont capitaux propres</i>	5 912	7 197
<i>dont avances conditionnées</i>	2 145	2 145

Faits marquants

Au cours du 1^{er} semestre 2012, DEINOVE a consacré l'essentiel de son activité :

- à parfaire sa plate-forme d'ingénierie génétique focalisée exclusivement sur les Déinocoques thermophiles ;
- à étudier le comportement physiologique et fermentaire de la bactérie dite « châsis », pour répondre aux exigences de l'étape clef dite EC2 du projet DEINOL.

Les travaux d'optimisation génétique réalisés en 2011 ont été intensivement poursuivis au 1^{er} semestre 2012, avec une très forte focalisation sur l'étape clef n°2 du projet DEINOL (EC2), en vue de l'atteinte de ce jalon technique majeur.

Les 2 souches de Déinocoques préalablement sélectionnées en 2011 ont été modifiées par ingénierie génétique, afin de répondre aux spécifications requises par l'EC2, et telles que définies dans le contrat de consortium. Cet effort a été probant, la Société ayant annoncé le 13 septembre dernier avoir obtenu la validation par OSEO de cette étape, et corrélativement le versement de la 3^{ème} tranche du financement OSEO accordé au projet DEINOL dans le cadre du Programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle), soit 1,15 million d'euros versés à DEINOVE. Le montant total versé à ce jour

par OSEO à DEINOVE et ses partenaires s'élève à 4,5 millions d'euros, ce sur l'enveloppe globale de 8,9 millions d'euros d'aide accordée par OSEO à ce projet. Ce versement est intervenu postérieurement à la date de clôture semestrielle.

Il convient de souligner, sur le plan scientifique, qu'avec un titre en alcool supérieur à 3%, DEINOVE dépasse le seuil fixé pour cette étape à visée de preuve du concept. Un communiqué de presse publié le 13 septembre 2012 fait un point détaillé sur les caractéristiques et les perspectives de ce succès.

Corollairement à l'effort consenti pour atteindre cette étape cruciale du projet DEINOL, la Société a consacré moins de ressources au développement de ses autres projets, à savoir DEINOCHEM (chimie verte) et DEINOBIOTICS (pharmacie).

Dans le but de doter ces deux programmes à fort potentiel des moyens nécessaires à leur succès, DEINOVE a d'ores et déjà constitué en juin deux filiales, DEINOBIOTICS SAS et DEINOCHEM SAS.

Par ailleurs, et dans une logique transversale à ces projets, DEINOVE a entamé, au niveau technologique, un effort significatif de rationalisation de son important souchier de bactéries, avec une robotisation accrue. A l'horizon 2013, ses travaux de criblage devraient s'en trouver fiabilisés et accélérés. Cette automatisation devrait par ailleurs permettre à DEINOVE de renforcer sa position de détenteur de la plus importante collection mondiale de bactéries « stress-résistantes » et de Dénocoques.

Enfin, la Société a renforcé la couverture brevetaire de ses découvertes et technologies. Le portefeuille de demandes de brevet de DEINOVE comprend à ce jour 14 demandes internationales de brevet et 1 brevet délivré couvrant tant nos approches technologiques que les différentes applications potentielles de nos bactéries.

Résultats financiers du semestre

Sur le semestre écoulé, la Société n'a enregistré aucun revenu significatif à comparer aux 636 k€ de subventions d'exploitation perçus au 1^{er} semestre 2011. Dans le même temps, les charges opérationnelles sont restées stables, à 2,2 M€. Dans le détail, la hausse de la masse salariale liée à celle des effectifs (28 personnes contre 24 au 1^{er} semestre 2011), et la hausse des frais de protection industrielle, ont été compensées par la diminution des coûts externes de R&D. Au total, les frais de R&D représentent 73% des frais opérationnels (contre 80% au 1^{er} semestre 2011).

Le résultat financier atteint +298 k€, contre +125 k€ au 1^{er} semestre 2011. Cette progression provient :

- D'une reprise partielle de provisions pour dépréciations pour 137 k€, relatives principalement aux placements en obligations. La provision totale, dotée au 31 décembre 2011, s'élevait à 164 k€ ;
- De gains sur la cession d'actions DEINOVE, pour 57 k€, suite à la clôture du contrat de liquidité avec Invest Securities France ;
- Des intérêts perçus au titre des placements en obligations et en comptes à terme, pour 104 k€

Enfin, le Crédit Impôt Recherche (CIR) de la période a été estimé à 516 k€ contre 260 k€ pour le 1^{er} semestre 2011. Lequel avait été marqué par le versement à la Société, par OSEO, d'importantes aides financières, pour un total de 1 579 k€, ce montant étant alors venu en déduction dans la détermination de la base de calcul du CIR.

Le 1^{er} semestre 2012 s'est donc soldé par une perte de 1,4 M€, contre 1,2 M€ au titre du 1^{er} semestre 2011. Les coûts opérationnels étant stables, cette variation nette de -0,2 M€ résulte directement, de l'évolution, d'une période à l'autre, des subventions d'exploitation, pour -0,6 M€, partiellement compensée par une hausse du résultat financier et du CIR, pour un total de +0,4 M€.

Situation financière

A la fin du 1^{er} semestre 2012, la position financière nette de la Société s'élevait à +7 084 k€, à comparer à +8 876 k€ au 31/12/2011. La variation s'explique principalement par le financement des frais opérationnels du 1^{er} semestre 2012, pour un montant de 2 170 k€, et d'investissements en

équipements de laboratoire. Il est rappelé que sur le 1^{er} semestre 2012, la Société n'a perçu aucun montant en avance remboursable ou en subvention.

Ces liquidités ont été placées sur différents supports en fonction des besoins prévisionnels de la Société : 2,4 M€ sont placés dans des comptes à terme et 4,5 M€ dans des obligations émises par des établissements industriels et financiers de première catégorie, aux échéances s'étalant jusqu'au début 2014, et permettant un rendement plus attractif et une diversification des risques.

À propos de DEINOVE

DEINOVE (Alternext Paris : ALDEI) est une société de biotechnologie verte qui conçoit et développe des systèmes de production inédits fondés sur des bactéries aux potentiels encore inexploités : les Déinocoques. En s'appuyant sur leurs propriétés génétiques singulières et leur robustesse hors du commun, DEINOVE optimise les capacités métaboliques de ces « micro-usines » naturelles pour produire une palette « quasi illimitée » de composés : biocarburants de 2^{ème} génération, produits chimiques écologiques, nouveaux antibiotiques...

À l'heure où l'après pétrole se profile et où la production industrielle de maïs alimentaire est en péril, DEINOVE a mis la priorité sur le bioéthanol cellulosique, un marché d'avenir sur lequel son procédé de production tout-en-un pourrait rapidement s'imposer en standard technologique.

Pour son projet le plus avancé, DEINOL, la Société a déjà conclu un partenariat avec le groupe sucrier TEREOS, leader français et 2nd fabricant européen de bioéthanol. Soutenu par OSEO à hauteur de 8,9 millions d'euros, DEINOL entend pour la première fois transformer des résidus végétaux en éthanol, en une seule étape, à l'aide d'une souche bactérienne multifonctionnelle naturellement optimisée. Pour garantir l'accès du plus grand nombre aux innovations issues du programme DEINOL, la Société prévoit de valoriser ses procédés en accordant des licences non exclusives à des partenaires industriels. Après avoir récemment établi la preuve de ce concept novateur, DEINOVE a engagé la réalisation du pilote de laboratoire. Dès 2014, TEREOS sera chargé à son tour de l'ultime validation en vraie grandeur dans l'une des usines du groupe.

Cotée sur Alternext depuis avril 2010, DEINOVE a été fondée par le Dr Philippe Pouletty de Truffle Capital et le Pr. Miroslav Radman, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université René Descartes. Elle compte un effectif d'environ 30 personnes, et mène ses programmes de R&D en partenariat avec le CNRS (Marseille et Montpellier), l'INSA (Toulouse) et le VTT (Finlande). Le siège de la société est à Paris et ses laboratoires situés sur le technoparc Cap Alpha, à Montpellier.

Plus d'informations sur www.deinove.com

Avertissement :

Certaines informations figurant dans ce document sont des informations prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles ne garantissent pas les performances futures de la Société. Sa situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie actuels ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société peuvent substantiellement différer des informations prévisionnelles réalisées ou suggérées dans cette présentation. En outre, si la situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie de la Société ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société sont en ligne avec les informations prévisionnelles figurant dans cette présentation, ces résultats ou ces développements pourraient ne pas être indicatifs des résultats ou développements futurs. Ces informations prévisionnelles sont fondées sur les attentes et hypothèses actuelles du management et impliquent des risques connus ou inconnus qui peuvent affecter les résultats actuels de manière à les rendre substantiellement différents de ceux décrits dans ces informations prévisionnelles. Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au chapitre 4 du Document de Base enregistré le 25 Mars 2010 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.10-014.

Des mises à jour sont disponibles sur le site Internet de la Société <http://www.deinove.com>

Contacts

DEINOVE

Julien COSTE
Directeur Administratif et Financier
Tel: + 33 (0)1 42 03 27 37
julien.coste@deinove.com

Elisabetta CASTELLI
Directrice de la Communication
Mob.: +33 (0)6 13 66 39 39
elisabetta.castelli@deinove.com

ATCG Press

Marielle BRICMAN
Relations presse
Mob.: +33 (0)6 26 94 18 53
deinove@atcg-partners.com
